

VELO CLUB DE SAINT-JOSEPH

REGLEMENT PARTICULIER

« GRAND PRIX DE LA VILLE DE SAINT PHILIPPE »

dimanche 25 juillet 2010

Circuit : 30 km

Itinéraire :

Départ : devant parking salle Henri Madoré – à gauche rue de la marine – chemin la pompe – à gauche vers rond-point de Basse vallée et demi tour direction vers Saint-Philippe - rond point Tremblet coulée 1986 RN2 – retour demi-tour direction Saint-Philippe RN2. **Arrivée :** Mairie

Catégories : 1.2.3. Juniors et Open	09 h 30	4 tours soit 120 km
P. Cyclisme et Cadets 5 minutes après :	09 h 35	2 tours soit 60 km

Arrêt de l'émargement 15 minutes avant chaque départ.

DEPANNAGE : Une voiture technique par club ayant plus de 3 coureurs.

RAVITAILLEMENT : Autorisé pour toutes les catégories.

VOITURE SUIVEUSE : la caravane de course est composée de la voiture d'ouverture, des commissaires, des directeurs sportifs et de la sécurité. Un tirage au sort sera effectué avant le départ pour définir l'ordre des voitures techniques.

PRIX AUX COUREURS : pas de grille fédérale.

RECOMPENSES : Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés sauf espoir et vétéran uniquement les premiers.

COMMISSAIRES : Messieurs Philippe DECOTTE – Eddy GOULJAR - Jean Luc ANGO – Mesdames M-Lise HOAREAU – M-Annick MASCAREL

Les coureurs doivent respecter le Code de la Route
Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la F.F.C.

Stationnement interdit tout au long de la Mairie. Parking devant salle Madoré